

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE 3 BORNES

PREMIER CONSEIL D'ÉCOLE

www.ecole3bornes.blogspot.com

le 1^{er} conseil d'école de l'année scolaire 2008-2009 s'est tenu vendredi 14 novembre 2008 aux 3 Bornes. Nous, parents d'élèves élus FCPE, y avons participé et souhaitons vous transmettre ce qui s'y est passé et vous faire partager nos propositions et nos points de vue.

Ont participé à cette réunion :

La directrice de l'école

L'équipe enseignante

L'équipe du RASED

La déléguée départementale de l'éducation nationale (DDEN, désignée par l'inspecteur d'académie 1 représentant de la ville de Paris
Les parents élus

L'ordre du jour comprenait 15 points à examiner en 2 heures !

Semi-marathon aux 3 Bornes...

- 1• Rentrée 2008
- Structure pédagogique
- 2• le projet d'école
- 3• Projets pédagogiques de l'équipe
- 4• Prises en charge du RASED
- 5• Enseignement des langues : anglais et allemand
- 6• Nouvelle organisation du temps scolaire
- 7• Evaluations nationales : CE1 et CM2
- 8• Règlement intérieur
- 9• Charte d'Utilisation Internet
- 10• le Plan Particulier de Mise en Sécurité 2008/2009
- 11• Ateliers Coup de Pouce, Alef/ Alem et accompagnement éducatif
- 12• Ateliers bleus culturels sportifs
- 13• Activités périscolaires : Cantine, Etude, BCD
- 14• Coopérative scolaire
- 15• Questions diverses

UN CONSEIL D'ÉCOLE À QUOI ÇA SERT ?

Le conseil d'école est un espace d'échange et de débat autour de l'école pour la communauté éducative (parents, enseignants, directrice, mairie et éducation nationale). Il se réunit 3 fois par an et, entre autres, examine les conditions de dialogue entre parents et enseignants, adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques...).

Les points et motions que nous avons proposées n'ont pas été reprise dans cet ordre du jour alors qu'ils ont été transmis par courrier électronique le 21 octobre dernier. A savoir :

- L'organisation du dialogue avec les parents. Ce point est important et doit figurer à l'ordre du jour du 1^{er} conseil d'école (conformément à l'article 115 du décret du 28 juillet 2006),
- La scolarité des enfants des parents sans-papiers
- Information sur la mise en place du Fichier Base Elèves
- Comportement des animateurs pendant le temps de cantine

Il nous a été répondu que ces points seraient abordés au point 15 questions diverses. Nous avons fait remarquer que ce traitement ne correspondait ni à la lettre ni à l'esprit des conseils d'école.

Par expérience, nous savons qu'en fin de séance, l'horaire dérape, la salle se vide, ce qui s'est encore produit cette fois...

Quelques informations :

L'équipe enseignante est enfin au complet. Les 200 enfants ont leur maîtresse ou leur maître et sont répartis dans 8 classes (dont 2 sont en double niveaux).

Nouveautés 2008 :

L'allemand est arrivé à l'école et nous nous en réjouissons. La FCPE est tout à fait favorable à la diversité des langues enseignées en harmonie avec les langues enseignées au collège du secteur (ce qui était d'ailleurs l'un de nos chevaux de bataille l'année dernière). De plus cette langue est enseignée par un professeur du collège Lucie Aubrac (rue de La Fontaine au Roi). A quand le chinois aux 3 Bornes ? langue également proposée aux collégiens de Lucie Aubrac.

Tous les enfants (du CP au CM2) bénéficieront d'un apprentissage d'une langue étrangère (anglais ou allemand).

Toutes les classes iront à la piscine. Toutefois pour les CM2 un nouveau texte réglementaire précise qu'elle n'est obligatoire que pour les enfants qui ne savent pas nager mais ... le planning de la piscine Oberkampf devrait permettre aux CM2 « nageurs » d'aller piquer une tête dans l'eau ... à suivre !

La coopérative se porte plutôt bien. Un enseignant a rappelé combien les dons des parents leur permettaient de mener leur projet pédagogique dans de meilleures conditions ! Cette sympathique remarque renvoie cependant à la grande question

du financement dans notre pays de l'école publique et républicaine.

Les enseignants ont fait part de la nécessité d'équiper l'école d'un ordinateur portable... pour mieux utiliser le vidéo projecteur acheté l'an passé ! Il a également été rappelé l'intérêt de la braderie organisée dans l'école par les parents.

Ouf ! Une subvention de la ville de Paris de 400 € (à vérifier) vient d'arriver sur le compte de l'école.

Le projet d'école en vigueur est toujours celui qui avait été adopté en 2006 (il est valable 3 ans). Il est axé sur la communication et le langage et sur la découverte de notre ville et capitale riche en musées, patrimoine et autres curiosités. Il est aussi axé sur l'écologie et l'environnement (jardin sur le toit découverte de l'éco-citoyenneté...)

Toutes les classes vont participer à des semaines sportives.

Le fichier Base Elèves: A Paris, on bascule progressivement et automatiquement vers Bases Elèves. Pour l'instant, seules y figureront les informations relatives à l'état civil des enfants et à leur parcours scolaire.

QU'EST-CE QUE LE RASED ?

C'est le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté composé de deux maîtres spécialisés « G » et « E » et d'un psychologue scolaire

A QUOI SERT LE RASED ? À prévenir l'échec scolaire. Il accompagne et complète le travail de l'enseignant dans la classe.

COMMENT INTERVIENT LE RASED ? En coopération avec les enseignants, les parents et l'élève. L'élève participe à une ou plusieurs séances hebdomadaires, en petit groupe de 3 à 6 pendant le temps scolaire.

L'ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ A DOMINANTE PÉDAGOGIQUE OU MAÎTRE E Après concertation avec l'enseignant, il aide les élèves à maîtriser les bases sans lesquelles ils ne peuvent suivre ce que leur demandent le maître ou la maîtresse en même temps que le reste de la classe.

L'ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ A DOMINANTE RÉÉDUCATIVE OU MAÎTRE G Il intervient lorsque l'aide option E est inadaptée aux difficultés de l'enfant. Il aide les élèves à avoir confiance en eux, à trouver leur place dans le groupe de la classe et au sein de l'école. L'aide est donnée à la suite d'une demande de l'enseignant et après accord des parents.

LE PSYCHOLOGUE SCOLAIRE L'accord des parents est obligatoire. Il aide l'élève au moyen d'entretiens et peut proposer un suivi extérieur à l'école.

Bon à savoir !

Il existe pour chaque établissement scolaire un PPMS , plan particulier de mise en sûreté pour faire face aux risques majeurs. Ce plan est déclenché par le Préfet et il est mis en œuvre par le directeur de l'établissement.

LES GRANDES QUESTIONS PAS ASSEZ DÉBATTUES !

La mise en place du soutien scolaire et de l'aide personnalisée, et la modification du règlement intérieur qui en découle.

La mise en place du soutien scolaire et de l'aide personnalisée n'est pas uniforme dans l'école où les 2 classes à double niveaux bénéficient d'une dérogation de l'inspecteur d'académie pour prendre l'ensemble des enfants en demi groupe et en quelque sorte compenser la suppression des heures perdues du samedi... Ceci crée de fait des inégalités entre les enfants.

Dans les autres classes le soutien se met en place mais seuls les enfants qui rencontrent des difficultés sont pris en petits groupes, pendant 40 mn les lundi, mardi et jeudi sur le temps de la pause de midi (11h30 ou à 12h10).

Les élèves avaient déjà la journée d'école la plus chargée d'Europe, on la rallonge encore !

Des enfants bénéficient d'une prise en charge mais à quel prix ? Oui les élèves en difficulté doivent être soutenus et encadrés différemment mais respectons le rythme des enfants. Laissons leur place à la détente et au jeu.

RAPPEL

Depuis la rentrée 2008, les 3 heures d'enseignement du samedi ont été supprimées. En contrepartie, les enseignants doivent mettre en place un soutien scolaire individualisé. Ce soutien se fait en petit groupe, il ne s'adresse pas à tous les élèves et il ne compense pas la perte des heures du samedi. **Résultat : moins d'heures d'enseignement pour tous mais des journées plus longues et plus fatigantes pour certains enfants.**

Cerise sur le gâteau, le nouveau dispositif mis en place annonce la mort du Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants En Difficulté (RASED). Dans notre école, ce sont près de 50 enfants qui sont suivis chaque année.

La suppression des 9.000 postes d'enseignants spécialisés dans les 3 ans est programmée. Supprimer le RASED c'est supprimer le seul dispositif qui existe à ce jour dans les écoles pour les enfants en grande difficulté d'apprentissage. Quel avenir pour ces enfants ? Quelle prise en charge ?

Les 2 enseignantes spécialisées et la psychologue, l'équipe du **RASED**, sont intervenues pour exprimer leurs craintes et rappeler que le soutien mis en place ne pourra se substituer au RASED.

L'enseignante E partira à la retraite à la fin de l'année scolaire. Sera-t-elle remplacée ? Vraisemblablement non (rappelez-vous ! 3 000 postes / an doivent être supprimés dans les 3 ans). **Rapidement aux 3 Bornes, les enfants qui rencontrent de grandes difficultés d'apprentissage ne bénéficieront plus d'un encadrement spécialisé et adapté.** Quelle place leur sera réservée dans les classes ? Comment feront face les enseignants non-spécialisés ? Quelles implications pour le déroulement de la classe ?

Dans les écoles de notre quartier, parents FCPE et enseignants mobilisés ensemble.

A Belleville, lors du conseil d'école du vendredi 14 novembre, parents FCPE et enseignants ont rejeté par 12 voix contre 2 l'ajout, dans le règlement intérieur, de l'article sur l'aide personnalisée et la modification des horaires qu'elle entraîne.

A Parmentier, parents FCPE et enseignants, directeur compris, ensemble, ont voté à l'unanimité un vœu proche de celui que nous avons proposé en conseil d'école.

Rappelons qu'aux 3 Bornes, une occasion d'afficher un front commun a été manquée, les enseignants, appuyés par les parents non FCPE, ayant refusé que notre vœu soit soumis au vote.

Par ailleurs seuls les parents FCPE ont voté contre le nouveau règlement intérieur qui officialise les nouveaux horaires « démentiels » des élèves.

D'autres occasions nous seront données de nous mobiliser ensemble, la FCPE soutenant notamment le mouvement de grève du jeudi 20 novembre, suivi par tous les enseignants de l'école.

Nous avons de nouveau attiré l'attention sur les difficultés que peuvent rencontrer les enfants des parents « sans-papiers » dans leur scolarité.

VŒU PRÉSENTÉ PAR LES PARENTS ÉLUS FCPE EN SOLIDARITÉ AVEC LES ENFANTS DE FAMILLES DITES «SANS PAPIERS»

Conseil d'école du 14 novembre 2008, Ecole élémentaire des Trois Bornes
Dans notre école, dans toutes les écoles du quartier, comme dans beaucoup d'écoles à Paris et en France, il y a des enfants scolarisés dont les parents n'ont pas, pour des raisons diverses, de titre de séjour.

De nouveau, nous, les parents élus de l'école élémentaire des Trois Bornes, au nom de toutes les familles de l'école, parents et enfants que nous représentons, réaffirmons notre solidarité et soutien aux enfants des parents dits « sans papiers » et leurs familles, et ceux qui les aident, dans un contexte de durcissement jusqu'à l'absurde, autant injuste qu'inutile, des lois d'immigration. La régularisation des familles en situation irrégulière devient plus en plus difficile et aléatoire.

De nouveau, nous rappelons que la France est signataire la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par les Nations unies, le 20 novembre 1989, et ratifiée par la France , et nous demandons que la France respecte ses engagements contraignants de cette convention et en particulier quant au droit à l'éducation, prévu dans l'article 28.

De nouveau, nous demandons la régularisation des familles des enfants scolarisés et des élèves jeunes majeurs dits « sans papiers » pour que tous ces enfants puissent poursuivre leur scolarité normalement et sereinement en France.

De nouveau, nous nous engageons à apporter aux familles d'enfants scolarisés et aux élèves jeunes majeurs dits « sans-papiers », un soutien et/ou une aide dans les démarches nécessaires à la régularisation de leur séjour.

L'organisation du dialogue avec les parents a été abordée à 20h35 en présence des 2 enseignants restant et de la directrice. Nous avons réitéré notre souhait de voir les pré-occupations des parents retranscrites à l'ordre du jour, ce qui semble poser un problème insurmontable dans cette école. Nous n'avons pas eu le temps de développer d'autres propositions.

Chers parents,

Vous avez des idées, vous souhaitez nous faire partager vos expériences, vos points de vue, n'hésitez pas à nous contacter !

Discutons, échangeons, les enfants doivent rester au centre des réflexions sur l'école. L'école doit continuer à se construire pour eux, pour l'avenir. Consultez régulièrement les informations que nous mettons à jour dans notre panneau d'affichage sur le mur de l'école à gauche en sortant, ainsi que sur notre blog www.ecole3bornes.blogspot.com. Venez participer aux réunions d'information que nos organisons régulièrement, et n'hésitez pas à venir nous voir.

Amicalement,
Les parents élus FCPE

VŒU PRÉSENTÉ PAR LES PARENTS ÉLUS FCPE CONTRE LA RÉFORME DARCOS POUR L'ÉCOLE

Conseil d'école du 14 novembre 2008, Ecole élémentaire des Trois Bornes

La réforme Darcos pour l'Ecole (suppression de deux heures d'enseignement hebdomadaire, semaine de 4 jours imposée, refonte des programmes, suppressions de milliers de postes, aide personnalisée hors temps scolaire, stages pendant les vacances, ...) représente une véritable régression et constitue une menace pour l'avenir même de l'école publique. L'ensemble des mesures Darcos provoque une dégradation des conditions d'enseignement et conduit à l'aggravation des inégalités au lieu de les réduire. L'un des objectifs de cette contre-réforme répond aux exigences de réduction du déficit de l'Etat : supprimer des heures d'enseignement, supprimer des postes, pour réaliser des économies substantielles alors que l'école n'est pas une charge à réduire mais un investissement pour l'avenir.

1) Les membres du conseil d'école considèrent que le remplacement de deux heures d'enseignement hebdomadaire pour tous les élèves par la mise en place de « l'aide personnalisée » pour certains ne répond pas aux besoins des élèves, y compris ceux en grande difficulté. Ils réaffirment que l'aide à tous les élèves doit être assurée sur le temps scolaire, dans des classes à effectifs raisonnables, par les équipes enseignantes. Ils expriment également leur profond attachement à la pérennité des aides spécialisées qui sont assurées, pour les élèves rencontrant de grandes difficultés, par les enseignants spécialisés du RASED en coordination avec l'enseignant de la classe et avec l'accord des parents.

Les EVS et AVS doivent aussi être présents en nombre suffisant partout où il y a des besoins.

2) Les membres du conseil d'école s'opposent à la suppression des postes du RASED (3000 au niveau national au budget 2009), au prétexte de la mise en place de l'« aide personnalisée ». Ils réclament le maintien des missions du RASED, le renforcement de ses moyens en formant le nombre de maîtres spécialisés permettant de répondre à tous les besoins identifiés par les équipes éducatives.

3) D'autre part, ils se félicitent de l'abandon par la Mairie de Paris de la mise en place du SMA, car outre la remise en cause du droit de grève des personnels, ce dispositif qui substitue la garderie à l'école, conduit à la désorganisation des écoles et n'offre aucune garantie d'accueil dans des conditions satisfaisantes : les conditions même de sa mise en œuvre ne permettent pas de garantir la sécurité des enfants.

Les membres du conseil d'école réclament l'abandon des mesures administratives et des décrets Darcos et revendiquent la mise en œuvre d'une politique éducative ambitieuse, pour éradiquer vraiment l'échec scolaire et œuvrer pour une école de la réussite de tous.

A l'opposé des suppressions massives de postes et de la désorganisation en cours, nous avons besoin dans notre école de sérénité, de dialogue et d'un nombre suffisant d'enseignants pour que nos enfants puissent recevoir de l'école tout ce qu'elle leur doit, dans les meilleures conditions.

En refusant, la mise en œuvre des mesures Darcos, la communauté scolaire de l'école veut préserver le service public d'Education, pour offrir un avenir aux enfants.

Voeu proposé avec le soutien de la FCPE-Paris, du SNUipp-FSU, SUD-Education, SDEN-CGT, SGEN-CFDT, SNUDI-FO, CNT-STE 75.
